

«Le milicien type est un homme»

Une fois en fonction, les femmes constatent qu'elles se sont sous-estimées – tandis que chez les hommes c'est l'inverse. C'est l'une des conclusions de l'enquête menée par l'Université de Berne. Entretien avec Martina Flick Witzig.



Martina Flick dans son bureau à l'Université de Berne. Elle explique dans l'interview pourquoi les femmes sont sous-représentées dans le travail de milice et comment cela pourrait changer.

Photo: Martina Rieben

Madame Flick, les communes ont de plus en plus de peine à pourvoir les postes de miliciens. Qui est le plus susceptible de s'engager aujourd'hui dans le système de milice au niveau communal?

Martina Flick: Le milicien type est un homme entre 40 et 64 ans qui dispose d'un niveau d'éducation formel élevé, d'une bonne situation professionnelle et de revenus relativement élevés. Il vit également dans sa commune depuis de nombreuses années et y est bien ancré.

Où sont les femmes?

Flick: Les femmes sont également très impliquées. Cependant, leurs priorités sont différentes: dans les activités bénévoles comme le travail de milice, les hommes sont deux fois plus représentés que les femmes. Dans les associations et les organisations, la représentation est à peu près égale. En revanche, les femmes sont nettement majoritaires dans le travail bénévole informel, comme l'aide au voisinage ou le soin des personnes âgées.

A quoi est due cette situation?

Flick: Une des explications pourrait être l'introduction tardive du droit de vote des femmes en Suisse. La politique est restée longtemps, plus que dans les pays voisins, exclusivement masculine. Il est possible que cela ait encore un impact aujourd'hui. Les femmes sont plus impliquées dans le travail domestique et sont encore moins susceptibles d'avoir une activité professionnelle comparativement aux hommes. Dans ce sens, le travail bénévole sera plus orienté vers l'environnement domestique et le voisinage immédiat.

Quelles sont les raisons qui dissuadent les femmes de s'engager dans le travail de milice?

Flick: Dans le cadre de notre étude, nous avons cherché à isoler les craintes que représente le travail de milice avant une entrée en fonction. Les hommes et les femmes sont touchés de manière égale par la crainte d'être exposés en public ou par les contraintes liées au temps. La grande différence réside dans la crainte de ne pas disposer de suffisamment de connaissances pour la fonction: elle est deux fois plus élevée chez les femmes.

Cela signifie-t-il que les femmes ont moins confiance en elles?

Flick: Oui, l'étude arrive à cette conclusion. Ce qui est intéressant, c'est que nous n'avons pas seulement posé des questions sur les craintes, mais aussi sur la concrétisation de ces dernières après la prise de fonctions. Cet approfondissement donne une image totalement différente: les femmes autant que les hommes avaient globalement sous-estimé les défis avant l'élection. Mais les hommes avaient effectivement sur-estimé leurs connaissances professionnelles.

Les femmes ont-elles plus de respect pour la fonction?

Flick: Le respect est certainement un élément, mais concrètement l'étude montre que les femmes se sous-estiment. Les hommes abordent cette fonction de

manière plus légère et se rendent compte, une fois en fonction, qu'ils ont sous-estimé les exigences.

Qu'entreprendre pour que les femmes soient plus enclines à se présenter aux élections?

Flick: Une idée serait que les femmes d'ores et déjà actives au sein d'un conseil communal recherchent activement des femmes potentiellement intéressées à s'engager pour un mandat politique. L'idée d'un échange actif sur la réalité du poste, voire même la possibilité d'assister à une réunion de l'exécutif pourrait être une idée d'action. Une autre possibilité serait la mise en place de cours de formation pour faciliter la prise de fonc-



Martina Flick Witzig est assistante à la chaire de politique suisse et de sociologie politique de l'Université de Berne. Elle s'intéresse aux institutions politiques de la Suisse, notamment au système de milice. Avec les professeurs Markus Freitag et Pirmin Bundi, elle a réalisé l'étude «Milizarbeit in der Schweiz» (Le travail de milice en Suisse), qui a été publiée en mai 2019 par le NZZ Libro-Verlag. L'Association des Communes Suisses a accompagné le travail de recherche en tant que partenaire du projet.

tion. Dans notre étude, cette option est fortement plébiscitée par les femmes et moins par les hommes.

Y a-t-il donc besoin d'une approche personnelle? Les femmes ne se présentent-elles pas d'elles-mêmes aux élections?

Flick: Oui, cela est un fait. Notre étude montre que les demandes émanant soit directement du parti soit de personnalités communales jouent un rôle majeur tant pour les femmes que pour les hommes. Cependant, les hommes se portent plus souvent candidats de leur propre initiative.

Ce constat décrit-il le stéréotype de la femme qui se tient discrètement à l'arrière-plan?

Flick: Oui, cela peut effectivement être interprété de cette façon. Les femmes font preuve d'inhibitions dans leurs affirmations (je peux faire cela, je suis compétente dans cela, etc.).

Et comment réduire ces inhibitions?

Flick: Notre étude a permis de faire un constat intéressant: ce sont surtout les jeunes femmes qui craignent ne pas détenir les compétences suffisantes pour occuper une telle fonction. Les femmes d'âge mûr et ayant une plus grande expérience sont plus confiantes.

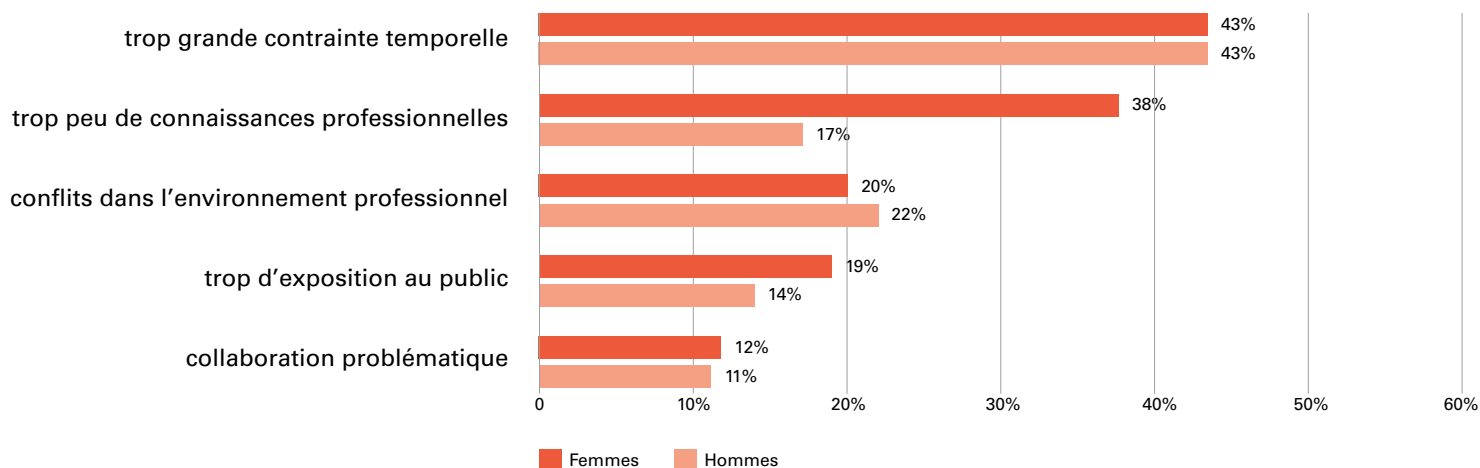
Malgré les changements sociétaux, les jeunes femmes ne sont-elles pas plus confiantes qu'avant?

Flick: Oui, et cela malgré le niveau d'éducation des femmes qui n'a cessé d'augmenter au cours des dernières décennies. Les femmes sont de plus en plus formées mais, apparemment, cela ne contribue pas activement au fait qu'elles souhaitent mettre à profit ces connaissances dans un mandat électif.

Quel conseil leur donneriez-vous?

Flick: Faites confiance à vos compétences! Les hommes aussi n'apportent pas de connaissances et compétences faites sur mesure pour les fonctions de milice.

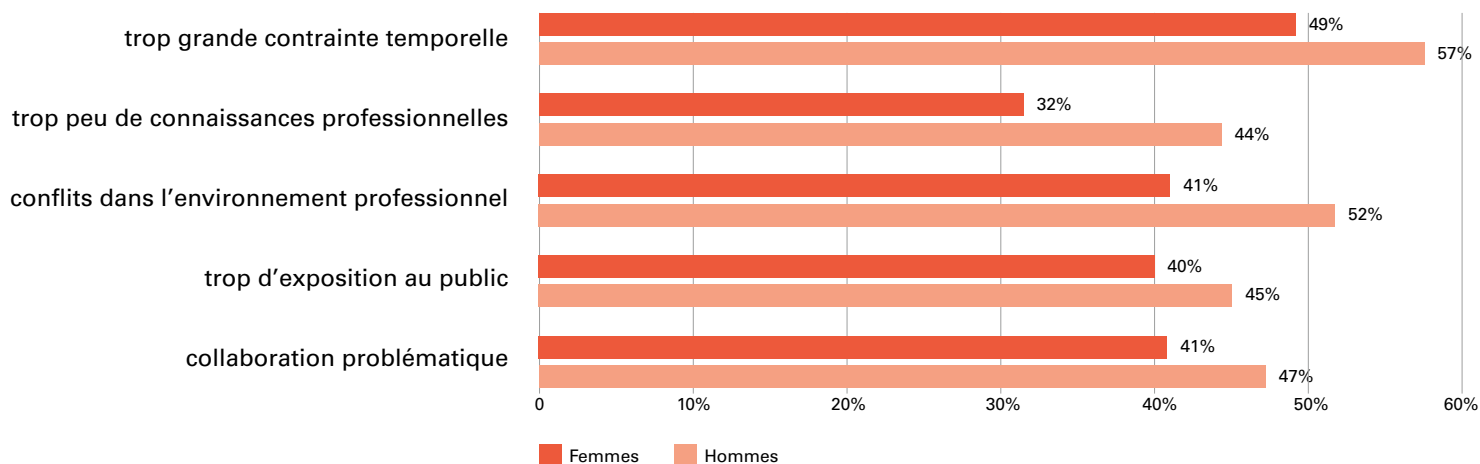
Craintes avant l'entrée en fonction



Les réponses à la question des craintes avant l'entrée en fonction montrent de grandes différences entre les femmes et les hommes. Ces derniers ne sont que 17% à estimer que leurs connaissances professionnelles sont trop faibles. Chez les femmes, ce chiffre atteint plus du double.

Graphique: mäd.

Difficultés effectives une fois en fonction



Une fois entrées en fonction, seules 32% des femmes estiment que leurs connaissances professionnelles ne sont pas suffisantes pour leur charge. Pour le dire un peu crûment, les hommes sont en revanche «revenus sur terre».

Graphique: mäd.

Au contraire, tous les nouveaux miliciens sont confrontés aux mêmes défis et doivent se familiariser avec cet environnement. En outre, les administrations communales soutiennent les nouveaux élus et veillent à ce que chacun s'y retrouve et comprenne les procédures.

Les femmes ayant franchi le pas de se présenter aux élections sont-elles satisfaites dans leurs fonctions?

Flick: Oui, c'est un fait. L'implication, l'apprentissage, les contacts personnels et la reconnaissance de proches ou collègues sont autant de facteurs de satisfaction pour une fonction de milice.

*Interview: Denise Lachat
Traduction: Manon Röthlisberger*

L'atelier «Le travail de milice, une affaire de femmes» organisé dans le cadre du Forum Raiffeisen a réuni en décembre 2019 à Berne des politiciennes au niveau communal.

Mesures structurelles

- Contact direct avec les personnes potentiellement intéressées (a été mentionné par tous les groupes)
- Participation régulière du conseil communal à des manifestations d'information, par ex. exposition des arts et métiers
- Utiliser le bulletin d'information de la commune
- Commissions au sein de la commune: première possibilité d'engranger des expériences pour entrer en politique
- Mettre au concours des projets limités dans le temps: par ex. construction d'une place de jeux, donne la possibilité de participer
- Utiliser la numérisation – objets traités par le conseil communal sur l'iPad/téléconférences (limitées)
- Prévoir la possibilité d'une prise en charge des enfants pendant les séances du conseil communal
- Horaires de travail flexibles/adapter les heures des séances du conseil communal aux besoins des membres
- Certification du mandat en tant que récompense
- Très utile: bonne initiation grâce à un système de parrainage ou par le prédécesseur/la prédécesseuse

Mesures au niveau du contenu

- Description précise du profil exigé
- Faire figurer le profil exigé sur le site Internet de la commune
- Arguments en faveur d'un mandat communal:
 - Grande liberté de manœuvre
 - Modeler et changer les choses là où l'on vit
 - Mettre en pratique ce que l'on a appris
 - Apprendre de nouvelles choses
 - Pas nécessaire de tout savoir au début
 - Nouvelles rencontres liées à la vie du village
 - Plus de compréhension pour la politique, aussi au niveau cantonal et fédéral
 - Principe de collégialité: le collègue assume la responsabilité
- Arguments contre un mandat communal:
 - Pas de compréhension du côté de l'employeur
 - Pas d'indemnité
 - Caisse de pension
 - Prise en charge des enfants
 - Le rôle des partis est évalué de manière différente

Compilation: Alexandra Perina



A l'invitation de l'Association des Communes Suisses et du Forum Raiffeisen, la conseillère fédérale Viola Amherd a discuté avec des élues communales lors du «Salon politique». Photo: Martina Rieben